

L'hon. M. Drew: Je n'ai pas parlé de ça. J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; je n'ai parlé du contenu d'aucun discours et le ministre le sait parfaitement.

L'hon. M. Garson: L'honorable député m'attribuait tout à l'heure des arguments que je n'ai pas invoqués. Mais je cite en ce moment le dernier argument que j'ai effectivement utilisé alors, que j'ai d'ailleurs souvent répété depuis, et que je répète aujourd'hui sans m'en repentir.

Je sais bien que toutes ces observations après coup ne servent pas à grand chose en ce qui concerne une conférence déjà finie depuis dix ans. Ce qui devrait nous intéresser, ce qui nous intéresse certainement, nous qui formons le Gouvernement, c'est ce qu'il importe de faire en vue de conclure présentement avec les provinces un nouvel accord qui tienne compte des besoins de 1955. Mais, le chef de l'opposition venant de se lever pour mettre assez nettement en doute ma bonne foi et ma véracité, à propos de cette interprétation, peut-être jugera-t-on que je sers la vérité en citant, non pas les vues d'un homme politique canadien quelconque, ni même celles d'un Canadien, quel qu'il soit, ni d'un amateur ou d'une personne peu au courant des relations entre le pouvoir central et les provinces, mais plutôt celles de deux messieurs de grande réputation. L'un d'eux est en effet venu au Canada, envoyé par le gouvernement de l'Australie, où se posent les mêmes problèmes que chez nous en ce qui concerne les rapports entre les États et le gouvernement fédéral. Il avait pour mission d'étudier les propositions faites par le gouvernement fédéral aux provinces de ce pays, lors de cette conférence de 1945, afin de se rendre compte s'il n'y avait pas là de quoi aider l'Australie à prendre des décisions raisonnables pour la solution des difficultés analogues aux nôtres qu'ils ont à résoudre. Cet homme n'avait aucun préjugé imaginable pour ce qui est de ces questions de politique canadienne. Qu'en a-t-il dit par écrit? Il a dit ceci:

La conférence des premiers ministres a repris le 29 avril 1946 mais, à cause de l'attitude intransigeante du premier ministre de l'Ontario, l'honorable G. A. Drew, et de l'attitude impossible du premier ministre de Québec, l'honorable M.-L. Duplessis, qui n'a rien fait de plus que répéter à tout moment que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 était sacrosaint, la conférence a été dissoute.

L'hon. M. Drew: Il devait tenir ses renseignements du ministre.

M. Fleming: Il est clair que la déclaration que le ministre a lue est complètement inexacte. La conférence n'a pas été dissoute, elle s'est ajournée *sine die*.

L'hon. M. Rowe: Cela prouve que ce monsieur n'était pas plus renseigné que le ministre.

L'hon. M. Garson: Mes honorables amis n'aiment pas ces déclarations.

M. Fleming: Le ministre ne peut-il pas citer la déclaration d'un Canadien à l'appui de sa thèse?

L'hon. M. Garson: Mes honorables amis ne peuvent toutefois pas les mettre en doute. Ils cherchent à s'en tirer par des rires, mais ces déclarations émanent des spécialistes les plus éminents dans ces domaines, spécialistes qui n'ont ni préjugé ni parti pris.

M. Fleming: Le ministre ne peut-il pas citer des déclarations de Canadiens à l'appui de sa thèse?

L'hon. M. Drew: Puis-je poser une question,...

L'hon. M. Pickersgill: Êtes-vous en faveur des bébés canadiens?

M. Fleming: Le ministre vient de faire une autre de ses remarques enfantines.

L'hon. M. Drew: Pour ma propre gouverne, puis-je demander au ministre, premièrement, à quelle date le ministre a prononcé le discours qu'il est à nous lire et, deuxièmement, si la personne qu'il cite a obtenu tous ces renseignements sûrs du ministère de la Justice?

L'hon. M. Sinclair: Vous vous défendez mal.

L'hon. M. Garson: Je croyais que mon honorable ami avait meilleure mémoire qu'il ne vient de le montrer. C'est au sein du gouvernement provincial du Manitoba que j'occupais un poste à ce moment-là!

L'hon. M. Drew: C'est ce que je veux dire!

L'hon. M. Garson: Mais non.

L'hon. M. Drew: C'est exactement ce que je veux dire. Le ministre prononçait alors des discours d'une inexactitude extraordinaire.

L'hon. M. Garson: Mais non, il s'agit de l'opinion d'un spécialiste envoyé au Canada par le gouvernement australien.

L'hon. M. Drew: C'est donc le monsieur venu d'Australie?

L'hon. M. Rowe: Celui qui ne s'en laisse pas imposer!

L'hon. M. Garson: Mon honorable ami dit qu'il lui a parlé. Il m'a parlé.

L'hon. M. Drew: Qui est cet homme venu d'Australie ?

L'hon. M. Garson: M. R. J. Binns. Il a déclaré, de vive voix seulement, que la générosité de l'offre fédérale n'était dépassée que